

Arc mosellan

Biodiversité : des kilomètres de plantations à venir

Les collectivités ont l'obligation d'enrayer la perte de biodiversité. À ce titre, la com'com' de l'Arc mosellan a choisi de planter des haies, des vergers et des alignements d'arbres partout où nécessaire. Mis bout à bout, 25 kilomètres de végétation pousseront.

Par **Chrystelle FOLNY** - Aujourd'hui à 06:30 - Temps de lecture : 2 min Vu 181 fois



La CCAM et les 26 communes se lancent dans un programme ambitieux de plantation d'arbres, de haies et de vergers. Un habitat naturel pour les oiseaux, insectes pollinisateurs et petits mammifères. Photo RL /Gilles WIRTZ

Le constat

Avec sa diversité de paysages, ses ruisseaux, forêts et petits vallons, le secteur géographique couvert par la communauté de communes de l'Arc mosellan est plutôt bien loti sur le plan environnemental. Mais cela n'est pas une raison suffisante pour baisser la garde. Depuis des années, les collectivités ont l'obligation de restaurer des espaces naturels propices au maintien de la biodiversité. Pour les aider dans cette démarche, il existe un outil national : la Trame Verte et Bleue. Cette dernière permet d'engager des actions et de planifier des projets d'aménagement dans le respect de ces fragiles équilibres

écologiques. Au passage, elle permet d'obtenir des subventions très significatives.

Un choix partagé

Régulièrement, la Trame Verte et Bleue lance des appels à projets. Le dernier en date concerne la plantation de haies, de vergers et d'alignements d'arbres. Une façon de restituer des zones d'habitat aux oiseaux, insectes pollinisateurs et autres petits mammifères. C'est ici que l'Arc mosellan a levé le doigt. La candidature a été lancée en étroite collaboration avec ses communes membres.

La dimension environnementale ayant été un ingrédient fort des dernières élections municipales, chacune des 26 communes de la CCAM n'a pas mis longtemps à fournir sa liste de projets. Seule une partie a été retenue pour cause de limite budgétaire « et aussi parce qu'il fallait garder une cohérence avec la démarche de préservation de la biodiversité », relève Isabelle Cornette, vice-présidente en charge de l'environnement.

Au final, une commande impressionnante sera passée : « L'équivalent de 10 kilomètres de haies, 15 kilomètres d'alignement d'arbres, 600 fruitiers, soit 7 hectares de vergers », détaille Isabelle Cornette. La CCAM prévoit de consacrer 100 000 € à ce projet, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse est sollicitée à hauteur de 400 000 €.



L'azuré du serpolet, un petit papillon bleu qui indique la bonne santé des espaces naturels sensibles. Photo RL RL

À noter que l'enveloppe inclut ce que l'on appelle « la trame thermophile », qui favorise la préservation de l'azuré du serpolet, ce petit papillon bleu que l'on retrouve au niveau des pelouses calcaires de Klang.

Les agriculteurs aussi

Au nom de la « cohérence » la CCAM a voulu associer les agriculteurs dans cette démarche de reconquête paysagère. « Certains se montrent très intéressés », relève l'élue. Ces derniers pourront se tourner vers la Chambre d'agriculture qui a mis en place un programme de soutien financier avantageux. Ce dernier se nomme "Plantons des haies".